



Examen en linguistique française – Lehrstuhl Lorenza Mondada

Examens de BA

L'étudiantE choisit 2 sujets, comptant 300 pages chacun. Cela signifie qu'ilLE lit au total 600 pages.

Pour chaque sujet, ilLE établit 6 questions, qui permettent d'articuler les contenus des 300 pages de manière cohérente et complémentaire.

Lors de l'**examen écrit**, 3 questions sont proposées par sujet – parmi lesquelles l'étudiantE en choisit 2.

Examens de MA

L'étudiantE choisit 2 sujets, comptant 500 pages chacun. Cela signifie qu'ilLE lit au total 1000 pages.

Pour chaque sujet, ilLE dresse une bibliographie raisonnée. La préparation des sujets s'apparente à l'établissement d'un état de la question sur le sujet traité.

Lors de l'**examen oral**, qui dure 30 minutes, l'étudiantE doit pouvoir répondre aux questions de l'enseignantE et débattre sur les sujets choisis.

Remarques concernant le BA et le MA

- Dans le choix des sujets, il n'est pas possible de reproduire le sujet d'un mémoire ou d'un travail de séminaire, ni de reprendre telle quelle la bibliographie d'un cours/séminaire. Si l'étudiantE a suivi un cours/séminaire sur un sujet qui l'intéresse, il s'agit de définir de manière personnelle une thématique spécifique et complémentaire par rapport à ce qui a été présenté par l'enseignantE.
- Les connaissances visées par les lectures choisies sont de plusieurs ordres : connaissances factuelles sur le phénomène linguistique visé ; connaissance de la littérature et des différentes approches qui l'ont décrit, avec identification des spécificités des perspectives théoriques concernées et maîtrise de l'état de l'art ; éléments de méthodologie utiles pour analyser le phénomène en question.
- Les textes sont à choisir parmi les articles scientifiques et les chapitres d'ouvrages concernant cette problématique. Aucune monographie entière n'est permise mais un choix raisonné d'articles/chapitres. Aucun texte de manuel ou d'introduction n'est permis. Le but est que l'étudiant montre sa capacité à construire une bibliographie cohérente et diversifiée. Les références bibliographiques doivent constituer un ensemble cohérent.